

## UN MUSÉE PUBLIC D'ANTIQUITÉS DANS LE COUVENT DES MINIMES

Le couvent des Minimes est construit aux Alyscamps autour de l'église Saint-Honorat à partir de 1616. L'abbesse et les religieuses du monastère de Saint-Honorat de Tarascon qui vendent le lieu aux pères minimes ne manquent pas de rappeler dans l'acte signé le 28 mai 1616 devant le notaire Cameau que les pères minimes doivent veiller sur les antiquités, clause apparemment familière dans les actes notariés arlésiens.

*"Les pères minimes seront tenus de conserver toutes les antiquités tant de la dite église que partie du cimetière et encores les antiquités qui se trouveront dans la terre (en) faisant les fondations du dit couvent...sans que jamais les dits pères ni leurs supérieurs puissent ordonner (que) soient hostez du dit cimetière à cette fin que la face et la marque d'une si belle antiquité paraisse à la postérité..."<sup>1</sup>.*

Les pères minimes, au dire des témoins, malgré le sermon sur les antiquités prêché en 1644 par le père Citrani<sup>2</sup> n'ont pas appliqué avec la rigueur espérée cette clause. En effet, ils semblent avoir utilisé sans scrupule les cippes ou sarcophages trouvés lors du creusement des fondations. Une description du monastère en 1764 mentionne la présence de cippes, sarcophages et inscriptions dans la rampe d'escalier (à la 8<sup>e</sup> marche et au palier). Elle indique aussi que le sarcophage de Chrysogone, trouvé dans les fondations, a été percé de trois robinets, a servi de lavabo, gît dans le jardin face au réfectoire<sup>2</sup>.



Sarcophage de Chrysogone, marbre, III<sup>e</sup> s. ; trouvé en 1618 devant Saint-Honorat des Alyscamps

1 Arles, médiathèque, ms 788.

2 Mentionné par E. Fassin « Les Minimes, Le Musée 1877..

Les minimes ont eu également des difficultés à remplir la mission de conservation de l'ensemble de la nécropole qui leur était dévolue. Gaspard de Laurens au XVII<sup>e</sup> siècle, François de Mailly au début du XVIII<sup>e</sup>, tous deux archevêques d'Arles s'en préoccupent et prennent le relais en menaçant d'excommunication les violeurs de sépultures antiques. Mais la répétition de ces ordonnances est la preuve même de leur efficacité limitée.

Du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, les critiques à l'égard des pères minimes ne manquent pas. F. de Rebattu en 1655 déclare *"notre cimetièrre a été autrefois l'objet de notre vénération et celle des étrangers...mais nous pouvons bien les tenir pour perdus depuis que les minimes...ont habité Saint-Honorat au grand malheur de ces tombeaux qui ont été détruits pour leur construire une maison..."* En 1724 François Peilhe, antiquaire arlésien, dans une dissertation leur reproche d'avoir pillé les Alyscamps ; enfin, vers 1764, le chevalier de Gaillard formule la même opinion<sup>3</sup>. Il faut néanmoins nuancer ces critiques.

En effet, même s'ils n'ont pas tenu tous leurs engagements les pères minimes ont sauvé des inscriptions en les enchâssant dans leurs murs du réfectoire ou d'autres bâtiments. Ils ont par exemple disposé dans la cour, quatre bas-reliefs et trois tombeaux. Enfin, selon le témoignage d'Antoine Arnaud de 1739 ils ont reconstitué des allées de tombeaux, et tout près de Saint-Honorat accumulé neuf sarcophages à décor. Leur présence, dans la nécropole est donc loin d'avoir été inutile.

Les consuls en conviendront lors de la signature de la convention qui crée un musée public dans ce couvent. Le 7 décembre 1784, les consuls C. Chiavary de Cabassole, A.-B. de Laurens, T.-B. Lieutaud, B. Bret en établissent une convention avec François Martin vicaire et le père Étienne Dumont ne manquent pas de rappeler "le zèle connu" des pères minimes à conserver et présenter les monuments<sup>4</sup>.



Vue du musée public d'antiquités de la ville d'Arles, gravure de 1789

3 Lettres du chevalier fr Gaillard BSAV, 1913.

4 Arles, médiathèque ms 788.

C'est surtout le père E. Dumont qui semble avoir été ce partenaire privilégié pour la réalisation de "cet espèce de Muséum". Le projet était important et novateur. Il s'agissait en effet de "*rassembler et réunir dans un seul et même endroit les divers monuments d'antiquités qui se trouvaient épars dans la ville ou son terrain...et de permettre d'être visités le plus aisément par les curieux*". Certes, les consuls avaient préfiguré le musée, dans l'hôtel de ville mais aussi en réunissant à leurs frais quelques antiquités autour des Alyscamps.

*"Tous les autres tombeaux, couvercles, cippes simples profilés ou à portraits, dalles bas-relief presque tous chargés d'inscriptions et qui ne sont pas compris dans les 6 articles ont été transportés et placés au dépens de la communauté et lui appartiennent..."*

Mais l'aide du père Dumont a certainement été déterminante pour donner de l'ampleur au projet. A son arrivée à Arles, en 1783, Étienne Dumont, recommandé par Monseigneur Dulau, apparaît, après un séjour à Rome, comme le seul érudit capable d'écrire un ouvrage global sur les antiquités d'Arles.

Il peut aussi grouper et classer les antiques dans un même lieu comme il l'a vu en Italie dans d'autres musées publics. Les consuls lui allouent une aide de 1 000 livres à la fin de 1783 pour la réalisation de son ouvrage et l'année suivante créent le musée public d'antiquités. Le travail commence aussitôt.

En 1785, le Père Dumont fait transporter au couvent des Minimes des objets archéologiques acquis par les consuls dont la statue de Jupiter restée dans la cour de l'hôpital (elle y avait été déposée lors des travaux) et le cippe à portrait de Babbus. Il fait également placer dans la nef de l'église l'autel de Jupiter enchâssé dans le mur méridional du couvent et les inscriptions jusque là disséminées dans l'enceinte du monastère<sup>5</sup>.

Ce travail, long et difficile, est en cours lorsque E. Advinent et J.-B. Guibert travaillent à la planche XXVI gravée pour l'ouvrage projeté du Père Dumont. Cette gravure permet d'appréhender l'organisation de la cour précédant l'Église Saint-Honorat.

Sur les murs, des fragments de sarcophages sont enchâssés dans le parement des murs, souvent regroupés en fonction de leur composition décorative. Les sarcophages aux décors élaborés, considérés comme importants, sont disposés sur des sortes de socles (peut-être aussi des sarcophages) le long du mur nord de la nef.

Les cippes sont placés indifféremment sur les sarcophages ou sous les arcatures. Le père Dumont s'essaie à une présentation plus élaborée en plaçant dans l'allège d'une fenêtre devenue niche, la statue de Jupiter encadrée de deux urnes cinéraires. A l'intérieur de l'église, écrin des antiquités les plus précieuses, l'iconographie fait défaut pour restituer la présentation.

Néanmoins, la mise en scène de ces antiquités révèle les mentalités de ces antiquaires et curieux de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'accumulation est un moyen d'exprimer l'Antiquité dans sa globalité. L'effort de classification transparaît dans les regroupements.

---

5 F. Benoit, Le Père Dumont.

Mais, des dissensions entre les consuls et le père Dumont en 1788 vont interrompre l'œuvre entreprise. Les raisons de ce différent sont difficiles à cerner suite à la disparition des notes de Dumont et au silence des délibérations municipales. Les consuls retirent leur aide pour l'édition de l'ouvrage en décembre 1788 prétendant une lenteur excessive. Le père Dumont continue-t-il son travail d'aménagement du musée comme il poursuit la rédaction de son manuscrit ? Aucun témoignage ne permet de l'affirmer.

Mais en 1789, les préoccupations sont tout autres... La Révolution est en route... Les consuls évincés du pouvoir effectif en août ne s'intéressent plus au musée, le père Dumont se passionne pour les idées nouvelles. Prêtre assermenté, il adhère en 1791 à la Société des Amis de la Constitution et quitte Arles pour Tarascon et Saint-Rémy lorsque les chiffonistes s'emparent du pouvoir.



Sarcophage de l'Olivaison

Ce double abandon sera lourd de conséquences. Des sarcophages, des statues seront mutilés (par exemple, le sarcophage de l'Olivaison en 1794). Des cuves de sarcophages seront prélevées pour alimenter les ateliers de salpêtre, indispensable en temps de guerre. Le reste de la nécropole sera pillé, pierres appareillées et cuves seront remployées. Les autorités municipales feront transporter dans l'hôtel de ville à partir de 1793 les collections les plus précieuses, mesure rendue indispensable par la situation politique arlésienne devenue catastrophique. En 1801, Charles Delacroix, préfet des Bouches-du-Rhône, exige deux sarcophages pour le musée de Marseille (dont celui de Flavius Memorius).

Il faudra la ténacité de P. Vérant et L.-A. Millin pour préserver ces collections et envisager un nouveau musée d'antiquités pour la ville, le musée trop récent du couvent des Minimes n'ayant pu résister aux soubresauts révolutionnaires.

Texte de Dominique Serena-Allier, extrait de « *Le Goût de l'antique ; quatre siècles d'archéologie arlésienne* ». - Arles : Ville d'Arles (musées), 1991.